



Epreuve internationale renommée pour ses conditions hivernales souvent difficiles, le **Rallye Flandre Hainaut** fait partie du patrimoine automobile français au même titre que le *Tour de Corse*, le *Lyon-Charbonnière*, le *Neige et Glaces*, le *Critérium des Cévennes* ou les *Routes du Nord*. Organisé entre 1963 et 1976 par l'Association Sportive de l'Automobile Club du Nord de la France sous plusieurs noms et différents formats en fonction de la réglementation

et des championnats, c'est sous l'intitulé Flandre-Hainaut qu'il a fait et continue de faire rêver de nombreux amateurs de sport automobile.

Adaptée aux contraintes modernes sans toutefois renier l'esprit originel, cette épreuve mythique revient au calendrier les **21 & 22 octobre 2016** sous la forme d'un **Rallye de régularité pour véhicules historiques**. Le **XIV<sup>e</sup> Rallye Flandre Hainaut** proposera un parcours routier pénalisant et des tests de régularité disputés sur routes ouvertes (à 50km/h de moyenne maxi) ou fermées (à 70km/h de moyenne maxi.) afin de mettre en exergue la dextérité, l'endurance et la complémentarité des équipages.

Via un parcours de plus de 400 km, de Bavay la Romaine à Esquelbecq en passant par Saint Amand les Eaux et Watou (B), les concurrents évolueront du bocage de l'Avesnois aux contreforts des Monts de Flandre sur plusieurs tracés mythiques dans les traces des champions de l'époque parmi lesquels on trouve des pilotes comme Guy Chasseuil, Jean Vinatier, Gérard Larousse, Jean Luc Therier, Bernard Beguin, Philippe Wambergue, Bruno Saby mais aussi les Belges Lucien Bianchi, Jean Pierre Gaban, Didi, Pedro ou le jeune Guy Colsoul. Rempporté en 1963 et 1964 par son père Roger, le Flandre Hainaut 1965 fut aussi un des premiers rallyes disputé par José Barbara, vainqueur cette année-là de la catégorie Nationale au volant d'une Triumph TR4 !

## DESCRIPTION



Le **XIV<sup>e</sup> Rallye Flandre Hainaut** représente un parcours secret de **415 Km** divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comprend des **secteurs de liaisons** sur routes ouvertes à la circulation, où les concurrents devront se conformer en tous points aux lois et règlements en matière de circulation routière, ainsi que des **Tests de Régularité** :

- sur **routes fermées** (dénommées **ES**).
- sur **routes ouvertes** (dénommées **RT**) à **moyenne imposée inférieure à 50.00 Km/h**.

Kilométrage des ES à moyenne chronométrée sur routes fermées : 70 kms (6 ES)

Kilométrage des RT sur routes ouvertes : 60 kms. (4 RT)

## CONCURRENTS - LICENCES



Le **XIV<sup>e</sup> Rallye Flandre Hainaut** se déroulant sous l'égide de la F.F.S.A, les participants doivent avoir une licence, délivrée par leur ASN nationale pour pouvoir participer.

Les pilotes ou équipiers ne possédant pas de licence pourront obtenir auprès de l'organisation, lors des vérifications administratives, un titre de participation Régularité, valable pour ce seul rallye, au prix de 65€, après avoir fourni un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport automobile.

## VOITURES AUTORISEES



Sont autorisées les catégories suivantes :

- 1. Catégorie Régularité Historique** : voitures telles que définies dans l'annexe K du code sportif de la FIA jusqu'au 31 décembre 1990.
- 2. Catégorie Régularité Prestige** : voitures de Grand-Tourisme (GT) de série en conformité avec leur homologation routière à partir du 1 janvier 1991 ayant un intérêt historique.
- 3. Catégorie Régularité Tourisme Classic** : voitures de série, homologuées et définies dans l'annexe K de plus de 20 ans (avant le 31/12/1995).

Un extincteur de 2kg minimum et un triangle de signalisation avec des gilets sont obligatoires. Lors des tests de régularité sur **routes fermées**, les membres de l'équipage doivent être équipés de casques (homologués recommandés, et au minimum norme NF).

Pour les concurrents choisissant la catégorie « **moyenne haute** », les arceaux de sécurité et les harnais seront **obligatoires**. De plus les voitures de type « cabriolet » seront interdites en moyenne haute.

Seuls les équipages à bord de voitures antérieures à 1971 ou de cylindrées inférieures à 1300 cm<sup>3</sup>, pourront choisir, à l'engagement et pour toute la durée du rallye, l'option de vitesse Moyenne Basse.

## DROITS D'ENGAGEMENT



Les droits d'engagement sont fixés à :

- **Droits minorés : Paiement avant le 13 septembre 24h00**
  - **430 Euros .**
  - **860 Euros** en cas de refus de la publicité optionnelle de l'organisateur.
- **Droits pleins : Paiement après le 13 septembre 24h00**
  - **460 Euros.**
  - **920 Euros** en cas de refus de la publicité optionnelle de l'organisateur.

## PROGRAMME



- |                    |             |  |
|--------------------|-------------|--|
| - Lundi 29 Aout    | 18h00       | Publication du règlement particulier.                          |
| - Lundi 13 Sept.   | 24h00       | Clôture des engagements à droits minorés.                      |
| - Lundi 10 Oct.    | 24h00       | Clôture des engagements.                                       |
| - Vendredi 21 Oct. | 13h30/15h30 | Vérifications techniques - Bavay (59).                         |
|                    | 17h00       | Départ de la 1 <sup>ère</sup> Etape (4 R.T) - Bavay (59).      |
|                    | 19h00       | Regroupement / Lunch - Gussignies (59).                        |
|                    | 23h00 (*)   | Arrivée de la 1 <sup>ère</sup> Etape - Esquelbecq (59).        |
| - Samedi 22 Oct.   | 11h00       | Départ de la 2 <sup>ème</sup> Etape (6 R.T) - Esquelbecq (59). |
|                    | 13h00       | Regroupement / Lunch - Watou (Belgique)                        |
|                    | 17h15       | Arrivée du Rallye - Esquelbecq (59).                           |
|                    | 21h00       | Remise des prix.   |

(\*) Le parc fermé à l'issue de l'étape 1 n'est pas obligatoire. Si des concurrents n'utilisent pas le parc fermé nocturne (hôtels extérieurs ...), ils devront l'avoir réintégré le samedi matin avant 9h45.

## ORGANISATION



Le **XIV<sup>e</sup> Rallye Flandre Hainaut** est organisé par l'**Ecurie du Lion des Flandres** sous l'égide de la Fédération Française du Sport Automobile, la bienveillance de la Ligue Régionale des Hauts de France, le soutien de l'Association Sportive de l'Automobile Club du Nord de la France et Esquelbecq Sport Auto.

## ADRESSE DU SECRETARIAT

**RFH - Christophe COPPENS**  
14, Rue Victor Hugo 59170 CROIX  
rallyeflandrehainaut@orange.fr  
www.hoppelandrally.com facebook.com/Rallye-Flandre-Hainaut